

Communiqué de presse

L'ERADICATION DE L'EXPLOITATION DES « PETITES BONNES » AU MAROC DANS LES PROGRAMMES ELECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES

En prévision des élections législatives du 7 octobre 2016, nous avons rencontré, fin août à notre demande, des partis politiques de toutes tendances et remis nos revendications à ceux que nous n'avons pu rencontrer pour attirer leur attention sur leur nécessaire engagement à agir, de manière efficace, pour l'éradication, à terme, de l'exploitation des mineur(e)s dans le travail domestique.

Nous avons ainsi, pu rencontrer le Parti Authenticité & Modernité (PAM), la Fédération de la Gauche Démocratique (FGD), le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS), le Parti Justice & Développement (PJD). Nous avons, également, remis nos propositions aux représentant(e)s du Parti de l'Istiqlal (PI) et de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP).

Le 16.09.2016, nous avons adressé à tous les partis politiques un argumentaire (<http://collectif-lcte.org/?p=912>) qui confirme et précise notre analyse et nos propositions d'actions concrètes et urgentes pour l'éradication de l'exploitation des mineur(e)s dans le travail domestique, après la publication de la Loi 19.12 dans le Bulletin Officiel, le 22 août 2016, pour éviter la prorogation de cette pratique indigne, pendant encore plusieurs années, soit :

1. Appliquer immédiatement la limitation à 18 ans de l'âge d'accès au travail domestique
2. Interdire « l'emploi » de toute nouvelle personne mineure, à partir de l'entrée en vigueur de cette disposition ;
3. Engager un plan d'action efficace daté pour régulariser la situation des dizaines de milliers de mineur(e)s en situation d'exploitation au moment de l'entrée en vigueur de cette disposition ;
4. Doter les « travailleur(e)s sociaux » de statut leur permettant d'assurer les actions de repérage, d'information, de retrait des mineur(e)s et leur accompagnement jusqu'à réinsertion consolidée ;
5. Engager un plan d'action de sensibilisation de la population sur les droits de l'enfant et sur les dangers du travail domestique.

La grande majorité des partis a exprimé son accord avec nos propositions et sur leur prise en compte dans les programmes et, surtout, de veiller à leur mise en œuvre par le prochain gouvernement.

Nous en avons pris acte et comptons que ces engagements soient suivis d'actions pour que les enfants marocains soient effectivement à l'abri des employeur(e)s sans scrupules et des intermédiaires dans la traite des mineur(e)s qui prolifèrent dans les milieux défavorisés en ville et en milieu rural.

Casablanca, le 17 septembre 2016

Le Collectif associatif « Pour l'éradication de l'exploitation des mineur(e)s dans le travail domestique »

<http://collectif-lcte.org>